

Élections municipales à Magog Taux de participation de 34,41 % à 16 h

Magog, le 7 novembre 2021 – La présidente d’élection de la Ville de Magog, M^e Sylviane Lavigne, informe la population que le taux de participation aux élections en date du 7 novembre, 16 h, s’élève à 34,41 %. Ce pourcentage inclut les votes par correspondance et par anticipation.

Lors des élections municipales de 2017, 46,2 % des électeurs s’étaient prévalus de leur droit de vote, comparativement à 52,13 % en 2013.

Les bureaux de vote sont ouverts jusqu’à 20 h. La Ville invite tous les Magogoises et Magogois inscrits sur la liste électorale à se prévaloir de leur droit de vote. Les adresses des différents bureaux de vote sont disponibles sur le site electionsmagog.ca.

Les résultats des élections seront dévoilés en direct dans le cadre d’une émission spéciale. Il sera possible de l’écouter sur les ondes de NousTV (Cogeco Connexion 3 / HD 555) et Câble Axion (câble 11 / numérique 111 / HD 711), de même que sur la page Facebook et la chaîne YouTube de la Ville de Magog. Les résultats seront également affichés en temps réel sur le site electionsmagog.ca. En raison des mesures sanitaires en vigueur, le public ne pourra assister en personne à la soirée.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

